

## TZR

### Défendre une mission de Service public, améliorer les conditions d'emploi des TZR

**RENTREE 2018 : FONCTION PUBLIQUE MENACÉE, ÉDUCATION NATIONALE SACRIFIÉE : ENSEMBLE, DISONS NON !**

De nombreux collègues débutent leur carrière sur zone de remplacement. Dans un contexte de déficit d'enseignants, de crise de recrutement, et de recours massif à des personnels précaires, les TZR, en nombre insuffisant, deviennent une simple variable d'ajustement pour l'Administration. Celle-ci, faute de disposer de personnels en nombre suffisant, cherche en effet à rentabiliser au maximum les titulaires que sont les TZR, qui subissent des affectations hors-zone, sur plusieurs établissements ou se voient contraints à accepter des heures supplémentaires. Dans ce contexte, il est impératif que les TZR ne restent pas isolés, pour connaître leurs droits et mieux les défendre. Le remplacement est un besoin permanent du Service public ; **améliorer les conditions d'emploi des TZR, imposer le respect des statuts et du métier est indissociable de la défense et de la promotion d'un Service public d'Éducation ambitieux.**

La situation dégradée des TZR illustre ce qui se prépare pour l'ensemble de la Fonction Publique. Dans le Second degré, les annonces de suppressions de postes pour 2019 (2650 postes d'enseignants et 400 postes d'administratifs) promettent une nouvelle dégradation des conditions d'études et d'exercice, incompatible avec notre exigence d'un enseignement ambitieux assurant l'égalité des chances. **Aussi la FSU appelle-t-elle les personnels de l'Éducation nationale à une journée de grève le 12 novembre prochain.**



Sophie Vénétitay, Pascale Boutet, Marie Chardonnet et Maud Ruelle-Personnaz, co-secrétaires générales du SNES-FSU Versailles  
Antoine Tardy, secrétaire général adjoint du SNES-FSU Versailles



Retrouvez dans nos publications spéciales des informations détaillées sur vos droits et nos propositions pour les TZR !

#### Sommaire

- p. 1 Rentrée 2018
- p. 2 TZR : une fonction malmenée
- p. 3 Services et indemnités : des droits à faire respecter
- p. 4 Stage TZR jeudi 22 novembre 2018

## Élections professionnelles en décembre 2018

Le vote sera électronique. Pour participer, vous aurez besoin d'utiliser **votre boîte mail académique** (*prenom.nom@ac-versailles.fr*). **Pour faire entendre votre voix, activez dès à présent votre messagerie !** Tous les conseils pour activer votre messagerie, en augmenter sa capacité, rediriger les messages... sont sur notre site [versailles.snes.edu](http://versailles.snes.edu).

**Du 29 novembre au 6 décembre, votez et faites voter SNES et FSU !**

**Le SNES, pour agir ensemble**



**Dossier réalisé par le secteur Emploi de la section académique :**

- François Beral,
- Pascale Boutet,
- Laurent Boiron,
- Hervé Chauvin,
- Rémy Darrieulat,
- Najat Hassani,
- Sophie Macheda,
- Corentin Maunoury,
- Marine Ochando,
- Jessica Prévost,
- Maud Ruelle-Personnaz